



Paris, le 13 juillet 2017

Chers collègues,

Vous avez été nombreux ces dernières semaines à nous interroger à propos de l'arrivée subreptice sur vos boîtes mail de messages de source peu claire émanant d'un « auteur » qu'il semblait être raisonnable de nommer, faute de mieux, «SCSI commissaires» puisqu'aucune signature n'accompagnait ses écrits, pour les premiers en tous cas.

Habitué à un syndicalisme transparent et respectueux des convenances (endosser la paternité d'une «œuvre» relève simplement de la bienséance la plus élémentaire), vous avez été parfois désarçonnés de lire des messages non signés appelant sentencieusement à la modernisation du corps.

Votre trouble est d'autant plus compréhensible que ces mails estampillés « COMMISSAIRES INFOS » sèment opportunément la confusion avec la communication institutionnelle établie par le département du management et de la gestion des commissaires (ex BCP), qui diffuse des mails « *flash info commissaire* » depuis une boîte fonctionnelle de la DRCPN intitulée... COMMISSAIRE INFO.

Sous des airs d'ouverture et au moyen de termes parfois sibyllins, voire abscons, les productions de «SCSI commissaires» prétendent manifestement incarner une voie raisonnable de l'intérêt général, qui passe, en filigrane..., par **l'effacement du corps des commissaires**. Ni plus, ni moins.

Les choix stratégiques d'une organisation syndicale lui appartiennent et nous ne saurions les commenter trop longuement ici, quel que soit notre avis sur la schizophrénie de la démarche.

Toutefois, parce que vous êtes nombreux à nous interroger sur ces messages et leurs buts, nous faisons le choix, **SCPN et SICP**, seules organisations représentatives des commissaires de police issues des élections de 2014, de répondre aux principaux points que vous soulevez.

Ainsi, il n'est jamais inutile de le rappeler, le SCSI n'est pas, à l'origine, une organisation représentative des commissaires de police mais exclusivement des officiers. Il s'agit en effet de l'ancien SNOP (Syndicat National des Officiers de Police), qui a toujours défendu le corps de commandement et s'est, au fil des ans, persuadé que la meilleure défense des intérêts de ses adhérents et plus généralement de l'institution, était d'obtenir la disparition du corps des commissaires de police, en passant notamment par la **suppression pure et simple du recrutement externe**.

Depuis des années, cette organisation s'est évertuée à mettre en exergue la soi-disant inexpérience des jeunes commissaires, à les caricaturer, et à appeler de ses vœux l'instauration de carrières linéaires débutant par les fonctions de lieutenant de police, jusqu'au plus haut niveau de la hiérarchie. Elle a déclaré une guerre syndicale, administrative, presque idéologique au corps de conception et de direction, dans des proportions parfois surprenantes.

En 2012 le secrétaire général du SNOP, déjà Jean-Marc BAILLEUIL, a eu l'idée de bousculer le corps des commissaires en poussant son organisation à faire peau neuve sous une nouvelle appellation, le SCSI, « syndicat des cadres de la sécurité intérieure », usant ainsi stratégiquement du terme de « cadres », notion vague où se fondraient les officiers et les commissaires de police, avec l'idée de fond que l'avenir ne résidait que dans la création d'un corps unique de chefs de service. Le nom de cette organisation constitue en soi une forme de propagande.

Le SCSI *n'a donc pas été élu* pour les instances représentatives du corps des commissaires et ne saurait en aucun cas pouvoir prétendre à intervenir sur les sujets relevant de la gestion des membres du Corps de Conception et de Direction. L'administration a le devoir de le leur rappeler et de refuser tout échange sur des sujets dont ils n'ont pas la légitimité de connaître.

Nous précisons, s'il en était besoin, que le SCSI n'a, pour ces raisons, aucunement participé aux réunions relatives à l'attribution de l'IRP, pas plus qu'aux travaux préparatoires de la CAP, à l'inverse de ce que leurs écrits veulent laisser entendre, dans une démarche qui présente une dimension dolosive et mensongère évidente.

Ces assertions tendent à démontrer que les pierres fondatrices de l'action de cette « branche » sont d'ores et déjà empreintes d'une certaine dose de « désinformation ». Nous serons donc particulièrement vigilants à la lecture des communications de « commissaires info » dont certaines font allusion à des contacts avec les autorités.

Ce mécanisme illustre parfaitement l'instrumentalisation probable de quelques rares collègues, peut-être perdus, par un syndicat d'officiers, et qui deviennent alors un cheval de Troie un peu maladroit.

L'administration appréciera certainement cet OVNI stratégique et intellectuel, qui viendra n'en doutons pas égayer les réflexions à venir de la sociologie des organisations.

En tous les cas, le schéma est inédit et c'est bien la première fois que l'on observe les membres d'un corps appeler, implicitement, et pour l'« intérêt général »... à sa dilution dans un corps à vocation différente.

Nous notons dans les écrits de cette organisation l'emploi d'une stratégie terminologique typique : la récurrence parfois jusqu'à saturation du vocable « cadre », leitmotiv de l'appel masqué à la création d'un corps unique.

Ne nous trompons pas. Las, sans doute, de tenter vainement de convaincre l'administration de l'absolue nécessité de la dissolution du corps des commissaires de police, le SCSI s'acharne au travers de méthodes renouvelées, qui passent par des messages de « commissaires parlant aux commissaires ».

Ces méthodes offensives (spamming, absence signature des écrits, style allusif) sont à l'image du but poursuivi par l'organisation syndicale : un but belliqueux et agressif envers un corps, comme s'il était incapable d'exister autrement qu'à travers un ennemi désigné.

En s'adonnant à de tels pamphlets déguisés, le SCSI ne fait que consolider sa position de syndicat quasi monothématique, voire proche d'une certaine « monomanie » et dont la principale préoccupation semble rester le corps des commissaires de police. Cette orientation suscite parfois l'incompréhension légitime de certaines autorités et en tous les cas un appauvrissement dommageable de la qualité du débat syndical, tant l'acharnement et ce que l'on pourrait assimiler à de l'aigreur endémique n'ont rien à faire dans des discussions sérieuses.

Nous devons néanmoins rester vigilants, car la volonté de certains de s'attaquer au Corps de Conception et de Direction est tellement forte et relève d'une telle idée fixe que la fin pourrait justifier les moyens.

Confrontés à des comportements qui se trouvent *in fine* à la frontière du corporatisme le plus querelleur et de l'idéologie, nous devons rester soudés et lucides face aux intentions d'une poignée de monomaniaques.

Et n'oublions pas que les « commissaires du SCSI », placés sous le « commandement » de Jean-Marc BAILLEUL, secrétaire général de cette organisation syndicale, et farouche détracteur du corps des commissaires, défendent de fait ses orientations stratégiques, qui visent à la disparition de notre corps.

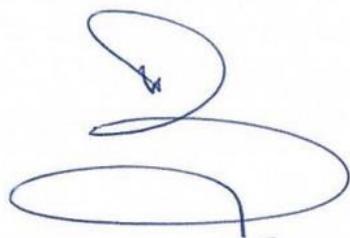
On citera, de manière illustrative, un courrier du 4 juin 2013 de M. BAILLEUL adressé au ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel VALLS :

« Le SCSI réaffirme néanmoins sa conviction et sa volonté de création d'un corps unifié de direction et de commandement, projet systématique juste et cohérent qui demeure la seule voie à même d'assurer un bon fonctionnement de la Police Nationale dans son constant processus d'adaptation et de modernisation »

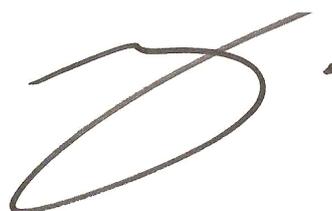
Voici les idéaux servis avec dévotion par nos « collègues » commissaires du SCSI dont un est « détaché permanent » et travaille donc à temps complet pour préparer le terrain à une fusion obsessionnelle.

Chacun jugera s'ils défendent ainsi les intérêts du Corps de Conception et de Direction en trahissant leur famille d'appartenance et en servant d'hommes liges aux fossoyeurs autoproclamés du corps sommital de la Police Nationale.

Céline BERTHON
Secrétaire Générale du SCPN

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Olivier BOISTEAUX
Président du SICP

A black ink signature consisting of a large loop and a long horizontal stroke at the bottom.